



## GREEN CUP 2022

**Circuit départemental** ouvert aux licenciés des comités de la **Loire** répondant aux critères de sélection d'âge, de niveau et à jour de leur **certificat médical** (*obligatoire*).

### DIVISIONS

Le circuit se divise en **deux divisions**. La division 1 est divisée en 2 séries (A et B) afin d'avoir des départs adaptés au niveau des joueurs. Les U16 ne peuvent participer qu'à la 1<sup>re</sup> division (pour les joueurs U16 de plus de 36 d'index, si l'inscription sur xtranet n'est pas possible, l'école de golf peut communiquer les noms par mail).

Les conditions d'engagement sont les suivantes :

	DIVISION 1		DIVISION 2
	Série A	Série B	
<b>INDEX</b>	<20	20≤idx<36	≥36
<b>DEPARTS</b>	Normaux	Avancés	Suivant la catégorie d'âge
<b>CATEGORIES D'AGE</b>	U8-> <b>U16</b>		U8-> <b>U14</b>
<b>PARCOURS</b>	18 trous		9 trous
<b>NB DE TOURS</b>	5 TOURS		6 TOURS
<b>FORMULE DE JEU</b>	STROKEPLAY + MATCHPLAY		STROKEFORD

### CALENDRIER (exemple non définitif)

PARCOURS	DATE	DIVISION 1	DIVISION 2
<b>Bords de Loire</b>	7 novembre	n/a	Strokeford
<b>Saint Etienne</b>	20 novembre	Strokeplay	Strokeford
<b>Forez</b>	8 janvier	Strokeplay	Strokeford
<b>Superflu</b>	22 janvier	Strokeplay	Strokeford
<b>Etangs</b>	12 décembre 12 mars	Strokeplay	Strokeford
<b>Champlong</b>	26 mars	Match Play	Strokeford

En fonction des conditions météorologiques, sanitaires ou autre, le calendrier pourra évoluer.

## MATCH-PLAY – 1<sup>ÈRE</sup> DIVISION

Les Match-plays opposeront les joueurs de toutes les catégories (d'âge et de sexe) confondues suivant leurs index. Les matchs seront distribués en fonction du classement des 4 premiers tours (joueur n°1 contre joueur n°2, 3 contre 4, etc...).

Les joueurs partent de leurs repères de départ respectifs habituels (fédéraux).

En cas de match à 3 (champ de joueur impair), pour prendre le trou, il faut être seul à faire le meilleur score.

Le départage éventuel du match se fera en mort subite sur les trous autour du club house.

## CATÉGORIES D'ÂGE

Les catégories d'âge sont prises en compte sur l'année 2022 (sur-classement de 1 an par rapport à 2021).

<b>U8</b>	2014 et +	<b>U10</b>	2012 et +	<b>U12</b>	2010 et +	<b>U14</b>	2008 et +	<b>U16</b>	2006 et +
-----------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------

## CLASSEMENT

Dans chaque division, le classement général sera établi par l'addition des points récupérés sur chaque tour sans obligation de participation minimum.

## POINTS

Les points seront attribués en fonction du rang lors de chaque tour en strokeplay ou en strokeford de la manière suivante :

<b>1</b>	100 pts	<b>2</b>	90 pts	<b>3</b>	80 pts	<b>4</b>	75 pts
<b>5</b>	70 pts	<b>6</b>	65 pts	<b>7</b>	60 pts	<b>8</b>	55 pts
<b>9</b>	50 pts	<b>10</b>	45 pts	<b>11</b>	40 pts	...	-5 pts

Les ex-æquo se partagent la somme des points correspondant à leur rang.

*Exemple :* si 3 joueurs réalisent le même score pour le rang 15, ils obtiennent  $20 + 15 + 10 / 3$  soit 15 points chacun.

En 1<sup>ère</sup> division, une **victoire en Match-play** rapporte **100 pts**. Une **défaite en match-play** rapporte **20 pts**.

## MONTÉE DE LA 2<sup>ÈME</sup> À LA 1<sup>ÈRE</sup> DIVISION + SERIE B VERS A

Un joueur ayant débuté la Green Cup en deuxième division et ayant fait **évoluer son index au cours de saison en dessous de 36 devra poursuivre** la compétition **en première division**.

Le passage à la première division se fera avec un **coefficient multiplicateur de 0.5 des points déjà acquis** (sur le même nombre de tours que la D1).

*Exemple :* En cas de passage d'une division à l'autre, un joueur ayant acquis 200 au sein de la deuxième division, intégrera le classement de la première division avec 100 points.

## REPÈRES DE DÉPART

En **première division**, les repères de départ seront les **repères fédéraux**.

En **seconde division**, les repères de départ seront **aménagés pour faciliter le jeu** (utilisation des repères existants et baisse d'index possible).

## ACCOMPAGNATEURS, COMPTEURS & SUIVEURS DE PARTIE

En seconde division, il y aura un suiveur/compteur par partie (si possible sans lien familial) dont le rôle bien entendu se résume à la bonne marche de la partie et sans intervention technique aucune. Comptabilité des coups, placement du matériel, sécurité et rythme de jeu, rôle de soutien psychologique, relation entre les joueurs.

En première division, aucune personne étrangère à la partie ne sera tolérée sur le fairway. Compteurs potentiels dans les roughs sans contact direct avec les joueurs.

Une fiche de suivi fédéral (ou instructions orales) sera fournie le cas échéant aux personnes concernées lors de chaque tour.

## CONSIGNES GÉNÉRALES

- 1- **CHARIOTS ELECTRIQUES** : non autorisés durant l'épreuve.
- 2- **INSTRUMENTS DE MESURE** : sont autorisés uniquement les instruments qui mesurent la distance.
- 3- **TELEPHONES PORTABLES** : interdits durant l'épreuve.
- 4- **EPREUVE NON-FUMEUR**

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions des jeunes se feront **auprès des clubs** (à travers l'extranet des club).

Le **pro ou le responsable jeunes de chaque club** sera en charge des inscriptions et en aura la **responsabilité**.

La **clôture des inscriptions** est fixée à **3 jours avant la compétition** (mardi soir minuit pour une compétition le samedi et mercredi soir minuit pour une compétition le dimanche).

## DROIT DE JEU

**10€ / tour / joueur** – reversé au club receveur le jour de la compétition

## HORAIRE & DÉPARTS

	DIVISION 1	DIVISION 2
<b>Type de départ</b>	En ligne	Shotgun
<b>Départs</b>	De 12h à 12h30	9h30
<b>Fin prévue vers</b>	17h00	12h00
<b>Annnonce des résultats</b>	17h30	12h30

## ENGAGEMENT DU CLUB RECEVEUR

- 1- Préparer un goûter/en-cas pour les jeunes après la compétition.
- 2- Avoir 6 personnes « suiveurs et marqueurs » sur le parcours.
- 3- Proposer un accès au practice et infrastructures pour les parents des jeunes (prêt de club + 2 jetons).

## ORGANISATEUR

Le Comité de golf de la Loire



Mail de contact : [golfloire@gmail.com](mailto:golfloire@gmail.com)